

N°55
HIVER
2025

POL'infos

LE MAGAZINE D'INFORMATION



www.polionnay.fr

Polionnay
Monts du Lyonnais

P18 VIE MUNICIPALE
Les vœux du Maire auront lieu
le samedi 17 janvier 2026
à 11h30 à la Salle des Fêtes

P19 VIE COMMUNALE
Du changement au service
technique : départ de deux
de nos agents

P20 VIE ASSOCIATIVE
ARMEL : un atelier icône
à Polionnay depuis de
nombreuses années

Infos utiles

④ MÉDIATHÈQUE

35 route de la Croix du Ban
69290 Polionnay
Tél. 04 78 48 14 69
mediatheque@polionnay.fr
www.reseaumedieval.fr

Horaires d'ouverture au public:

- Mercredi : 10h00 – 12h00 et 14h30 – 17h30
- Vendredi : 16h30 – 18h30
- Samedi et dimanche : 10h00 – 12h00

④ PANNEAU POCKET

Un système simple et efficace, gratuit et sans publicité. N'attendez plus pour télécharger l'application, vous serez prévenu dès qu'une nouvelle information concernant votre commune sera diffusée.



Scannez ce QR Code et téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone

S
o
m
m
a
i
r
e
l
d

3 VIE MUNICIPALE



Mot du Maire.....	3
Permanences des Adjoints.....	4
État-civil.....	4
Plan Local d'Urbanisme.....	4
8 décembre.....	5
Conseil Municipal des Jeunes.....	6
Colis des Anciens.....	8
Agents de voirie.....	8
La commune et la forêt.....	9

10 VIE COMMUNALE

Si Polionnay m'était conté	10
Balades et sentiers.....	11

14 VIE ÉDUCATIVE ET CULTURELLE



École Michel Serres.....	14
Ombrière.....	14
Parents délégués	15
Médiathèque	16

16 VIE ÉCONOMIQUE

Nutritioniste : Valérie Bacot16

20 VIE ASSOCIATIVE



Amicale des Sapeurs Pompiers.....	17
Association des Familles.....	18
Armel.....	18
Association Geneviève Dumont.....	18
Classes en 5.....	19
Association des 3 Hameaux.....	19
Colline Théâtre.....	20
Dig des monts	20
Le Poulpe	20
École de musique	21
Karavane Food Forest	22
Place aux emplois.....	22
Un p'tit bol d'herbe.....	23
Sou des Ecoles	24

26 VIE INTERCOMMUNALE

CCVL	26
La Farandole des Vallons	28
La Val'Lyonnaise	29
EHPAD Jean Villard	30
Sipag	30
ALTE69	31
Espace France Services	31



Magazine d'information publié par la Commune de Polionnay.
Mairie de Polionnay, 113 rue des Ecoles, 69290 Polionnay

Tél. 04 78 48 12 09 • polionnay@polionnay.fr • www.polionnay.fr

Directeur de la publication : Philippe Tissot, Maire de Polionnay

Rédaction : Elus, Commission Communication et Associations

Crédits photos : Commission Communication, Syndicats – Intercommunalité et Associations, Ecole, Médiathèque, Manuela Gouache, Léonie Guillot

Création graphique, mise en page et impression :

IML Communication : ZA Les Plaines, 990 Av. de Verdun, 69850 Saint-Martin-en-Haut

Tél. 04 78 19 16 16 • contact@iml-communication.fr • www.iml-communication.fr

Tirage : 1 400 exemplaires, gratuit

IMPRIMEUR LABELLISÉ

Promouvoir la gestion durable de la forêt.

Imprimé sur papier PEFC.

IMPRIM'VERT®

BILAN CARBONE



Mot du Maire



Chères Polionnoises et chers Polionnois

Ce Pol'Infos est un peu particulier. Il s'agit du dernier bulletin municipal de ce mandat, et il me tient à cœur de m'adresser à vous avec simplicité, sincérité et reconnaissance.

Un mandat municipal, ce sont des projets, des décisions, parfois des difficultés, mais surtout **des femmes et des hommes engagés** au service de l'intérêt général. Je souhaite remercier très sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué, année après année, à la réalisation de ce bulletin municipal. Informer les habitants, expliquer l'action communale et maintenir le lien est essentiel dans la vie d'un village comme le nôtre.

Je veux également dire **merci à toute l'équipe municipale**. Être élu local, c'est donner de son temps, souvent sur sa vie personnelle, pour faire avancer la commune, chercher des solutions, écouter, débattre et construire ensemble. L'énergie et l'engagement déployés durant ce mandat ont été précieux.

Un grand merci aussi à **nos agents communaux**, qui œuvrent chaque jour avec professionnalisme, discrétion et dévouement. Sans eux, rien ne serait possible : le service public de proximité qu'ils incarnent est au cœur de notre bien vivre ensemble.

Ce mandat s'achève dans un **climat national incertain**, parfois anxiogène, marqué par des débats interminables autour du budget de l'État avec des répercussions directes pour les collectivités. Malgré ces incertitudes, notre commune est restée fidèle à une gestion responsable, pragmatique et tournée vers l'avenir. Les communes, à leur échelle, montrent chaque jour

qu'avec du dialogue, du bon sens et de la proximité, il est possible d'avancer.

Et avancer, nous continuons à le faire. J'ai ainsi le bonheur de vous annoncer **la réouverture prochaine de la boucherie**, avec l'arrivée d'un jeune couple animé par l'envie de bien faire et de vous satisfaire. Les travaux de rénovation sont en cours, pour une ouverture prévue **au premier trimestre 2026**. C'est une très belle nouvelle pour la vie de notre centre-bourg et pour le commerce de proximité.

Autre motif de satisfaction : **l'arrivée prochaine d'un troisième médecin** sur notre commune. Dans un contexte de tension médicale partout en France, c'est un signal positif et porteur d'espoir. Je leur souhaite la bienvenue et une pleine réussite au service des Polionnoises et des Polionnois.

Au moment de tourner cette page, je veux retenir avant tout **l'esprit de village**, la solidarité, l'engagement associatif, les échanges du quotidien et les moments partagés qui font l'âme de Polionnay. Rien de tout cela ne serait possible sans vous.

Enfin, je vous invite chaleureusement à **nous rejoindre le 17 janvier à partir de 11h30** pour partager ensemble un moment convivial à l'occasion des **traditionnels vœux du Maire**. Ce sera l'occasion de se retrouver, d'échanger et de regarder ensemble vers l'avenir.

Avec toute ma reconnaissance et mon attachement à Polionnay.

Philippe Tissot

MAIRIE DE POLLIONNAY

Horaires d'ouverture au public

- Lundi au vendredi: 8h15 – 12h00
- Samedi: 9h00 – 12h00

CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus sont disponibles :

- sur demande en Mairie
- sur www.pollionnay.fr / rubrique Publications obligatoires

Dates des prochains Conseils Municipaux dans la Salle du Conseil Municipal

- Mardi 27 janvier à 19h30
- Mercredi 18 février à 19h30

Permanences des Adjoints

JANVIER

10 janvier

André Brottet

1^{er} Adjoint au Maire
Urbanisme, Bâtiments & Travaux

17 janvier

Loïc Barberat

6^{ème} Adjoint au Maire
Environnement, Services Techniques & Sécurité

24 janvier

Sylvie Perrier

5^{ème} Adjointe au Maire
Associations, Vie Culturelle & Communication

31 janvier

Laetitia Jousse

2^{ème} Adjointe au Maire
Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement

FÉVRIER

7 février

Benoît Duval

4^{ème} Adjoint au Maire
Finances, Tourisme & Développement Économique

14 février

Anne-Marie Rozier

3^{ème} Adjointe au Maire
École, Jeunesse & Petite Enfance

21 février

Philippe Tissot

Maire
Pour l'ensemble des délégations

28 février

André Brottet

1^{er} Adjoint au Maire
Urbanisme, Bâtiments & Travaux

MARS

7 mars

Loïc Barberat

6^{ème} Adjoint au Maire
Environnement, Services Techniques & Sécurité

14 mars

Sylvie Perrier

5^{ème} Adjointe au Maire
Associations, Vie Culturelle & Communication

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez venir en Mairie le samedi matin de 9h à 12h si vous souhaitez rencontrer l'élu d'astreinte ; il est cependant plus prudent de prendre rendez-vous au 04 78 48 12 09.

“

Pré-inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2026

Vous pouvez contacter Emilie Martinache en Mairie au 04 78 48 12 09 ou par email à l'adresse periscolaires@polionnay.fr pour pré-inscrire les enfants nés en 2023 ou pour toute nouvelle inscription.



État-civil

NAISSANCES

C'est avec joie que nous vous faisons part de la naissance de :

- **Mylann, Gabriel EESES,** né le 17 septembre 2025
- **Romy, Victoria SORNAY,** née le 26 septembre 2025
- **Antoine, Nicolas PEZON,** né le 23 septembre 2025

DÉCÈS

C'est avec peine que nous vous faisons part du décès de :

- **Thierry ROCHE (31 juillet 1964),** décédé le 30 mai 2025 à Lyon 9^{ème}
- **Hervé RIVAL DE ROUVILLE (21 décembre 1931),** décédé le 26 septembre 2025 à Polionnay



Plan Local d'Urbanisme Nouvelle année, nouveau PLU !

Adopté le 16 décembre 2025 par le conseil municipal, le nouveau Plan Local d'Urbanisme est en vigueur depuis sa publication sur le site geoportail de l'urbanisme.

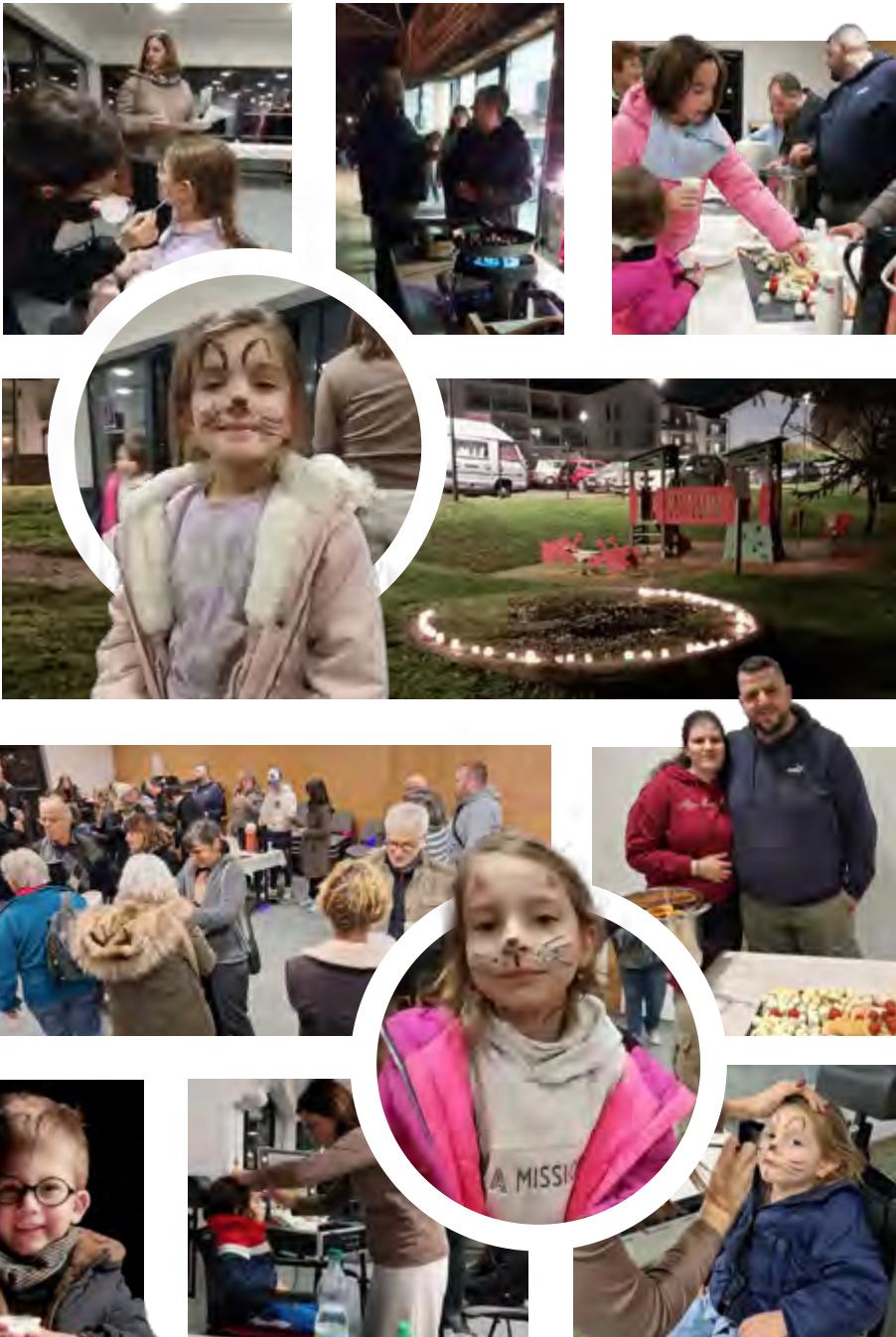
Il est aussi en lien sur le site de la mairie www.polionnay.fr et consultable en mairie.

Fête des Lumières du 8 décembre

La Municipalité et les commerçants de la commune, aidés par le Conseil Municipal des Jeunes et soutenus par des bénévoles des associations du village, ont proposé cette année dans le Parc de la Mairie et la Salle du Conseil, un moment festif autour du traditionnel 8 décembre.

Des odeurs de vin et de marrons chauds, de brioches, de chocolat et de crêpes ont attiré les Pollionnois. Les lumignons, confectionnés par les enfants du village, ont illuminé le Parc.

C'était une occasion réussie de se retrouver et de partager un moment de détente, de rires et de convivialité.



Conseil Municipal des Jeunes

La jeune équipe municipale poursuit ses missions avec conviction et dynamisme...

Au mois de septembre, ils ont prêté leur concours aux activités « sportives » et ludiques de la kermesse de la résidence Jean Villard qui a connu un franc succès auprès des familles et des habitants du village venus déguster une crêpe, saluer des connaissances...

Au mois d'octobre, le vendredi 24, accompagnés par 11 adultes qui les soutiennent tout au long de leur mandat ou qui sont conseillers municipaux, ils ont été accueillis dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale pour une visite très enrichissante sur le fonctionnement du parlement. La journée a été également agrémentée d'une visite de l'Arc de Triomphe et du musée du Louvre et d'un détour par le parvis de Notre-Dame. (A noter que le gardien posté près du tableau de La Joconde leur a réservé un temps de passage spécial, tandis qu'une foule immense se pressait en permanence dans la salle).

Voici leurs témoignages :



“ L'hémicycle de l'Assemblée Nationale était très impressionnant par ses dorures, par sa grandeur et son volume qui peut accueillir 577 députés. ”

“ On a eu le privilège d'être tout seuls devant La Joconde. J'ai été impressionnée de voir le tableau en vrai. ”

“ Les 17 km parcourus à pied étaient passionnantes mais... fatigants... On était fatigué mais super content et c'était une journée entre copains. ”

“ J'ai adoré monter en haut de l'Arc de Triomphe et voir tout Paris. ”

“ C'était magnifique. J'ai appris beaucoup de choses sur Paris et ses grands monuments : l'Arc de Triomphe et la Tombe du Soldat Inconnu, le Louvre et l'Assemblée Nationale. ”

“ Les tableaux sont impressionnants ! Comment peut-on peindre des tableaux aussi grands ? ”

“ Nous avons été très bien accueillis par le guide pour la visite de l'Assemblée Nationale et nous avons appris comment sont votées les lois. La bibliothèque est immense, le nombre de livres incroyable ! ”



Autre ambiance, autre décor : le vendredi 31 a eu lieu, la maintenant traditionnelle, < boum d'Halloween > qui recueille toujours un vif succès.

Et, nouveauté pour cette 5ème édition, c'est DJ Augustin qui était aux manettes ! Que l'on soit sorcier, sorcière, spiderman, vampire, monstre, mort vivant ou princesses, tous ont apprécié ses choix et ont dansé avec énergie ! Merci Augustin !

Au mois de novembre, les jeunes ont participé à la cérémonie du 11 novembre accompagnés par les élèves de la classe de CM2 qui ont récité des textes importants pour la conscience collective. De nombreuses familles étaient présentes.



Ils ont également été présents au Forum des Engagés organisé par le député à L'InterValle le jeudi 13 novembre. Plusieurs équipes de jeunes conseillers municipaux étaient présentes et ont pu se présenter.

Calendrier des évènements à venir :

- La distribution des colis de Noël
- L'accueil des nouveaux et la participation aux voeux du Maire
- De nouveaux projets à partager avec les personnes âgées
- Et...

UNE SÉANCE CINÉMA OUVERTE À TOUTES ET TOUS
Le samedi 7 mars 2026 à partir de 17h30 à la Salle des Fêtes

KPOP DEMON HUNTERS

Avec une démonstration de KPOP



Colis des Anciens

Cette année encore, le Conseil Municipal des Jeunes s'est associé au Conseil Municipal pour proposer à chaque personne de la commune de plus de 80 ans, un colis de Noël.

Ces visites de fin d'année sont toujours un moment apprécié par les personnes âgées de Poligny, un petit rituel qui annonce la période des fêtes de Noël. L'intergénérationnel n'est plus uniquement un mot... c'est une manière d'être, une volonté de se rencontrer et d'entretenir une fois de plus le lien social qui nous porte.

Le colis est confectionné avec des produits savoureux et locaux par la Commission aux Affaires Sociales, qui, ne voulant rien laisser au hasard, les a tous goûters !



Un colis de Noël intergénérationnel offert aux aînés, symbole de lien social.



Agents de voirie

De grands changements dans l'équipe des agents techniques de la commune ! Un départ à la retraite et une mutation...

Depuis de nombreuses années, nous avions l'habitude de croiser dans le village, les hameaux et les nombreux chemins de la commune Roland Brison (arrivé en 2009) et Fabrice Journet (arrivé en 2011). Ils ont un peu fait tous les métiers

depuis les fauchages réguliers, les rempierrages de chemins effondrés, l'installation des décorations de Noël, l'entretien des massifs, le nettoyage du cimetière, les multiples déménagements et ré-aménagements de divers locaux Communaux dont ceux de l'école et la liste est encore longue...

Nous tenons à vivement les remercier et à souhaiter une bonne suite à Fabrice dans sa nouvelle commune et une excellente retraite à Roland

qui, nous n'en doutons pas une seconde, ne va pas s'ennuyer.

Vous avez certainement déjà croisé Michel Zaessinger, présent depuis l'été dernier et qui prend la responsabilité de l'équipe. Il est accompagné depuis décembre du jeune Jean Billaud.

La commune et la forêt



Depuis l'acquisition d'un ensemble de parcelles appartenant au Département du Rhône en 2018, la commune de Polionnay développe son patrimoine forestier.

L'objectif est à la fois de créer un patrimoine local, qui pourra assurer des revenus pour la commune dans le futur, mais aussi d'influer sur la préservation et la mise en valeur du massif forestier par des modes d'exploitation réfléchis.

Pour ce faire, la commune s'appuie sur l'expertise de l'Office National des

Forêts (ONF), qui est l'établissement public en charge de la gestion des forêts publiques. Un programme pluri-annuel est établi de manière concertée, avec le repérage des bois, le marquage des parcelles, leur entretien, l'exploitation de certaines parties et le suivi de la replantation ou de la régénération naturelle. Les travaux et investissements sont répartis sur plusieurs années.

L'ONF a notamment accompagné la mairie dans la gestion de la grande parcelle de la Croix du Ban, atteinte par les insectes xylophages, qu'il a

hélas fallu couper à blanc : cet événement négatif a été transformé en une opportunité de créer une parcelle expérimentale, en choisissant des essences pouvant mieux résister au changement climatique, en organisant la cohabitation avec

d'autres usagers de la forêt (VTT) et en créant une plateforme panorama assortie de signalétique pédagogique.

L'ONF est en partie remunéré par un coût à l'hectare de forêt confiée en gestion. Les travaux gérés par l'ONF sont payés par la commune, selon l'échéancier prévu avec l'ONF chaque année.

Depuis 2018, Polionnay développe son patrimoine forestier avec l'ONF.



Si Polionnay m'était conté... Notre mairie

La Convention Nationale a proclamé la République le 1^{er} Vendémiaire de l'An I (22 septembre 1792) et c'est en 1793 qu'a été élu Joseph Landrivon, le premier maire de Polionnay ; depuis, 22 édiles lui ont succédé.

La Révolution ayant décreté que les lieux de culte devenaient des biens nationaux, les séances du conseil municipal se tinrent tout naturellement au presbytère. Celui-ci ayant été vendu, c'est en 1853 que fut bâtie la première mairie-école du village : la salle de classe et le logement de l'instituteur au rez-de-chaussée, la salle du conseil et le secrétariat à l'étage.

En 1995, le bâtiment est agrandi afin que tous les locaux administratifs soient regroupés à l'étage et accessibles aux personnes à mobilité réduite. A cette occasion, une aile est ajoutée côté sud, laquelle devient la façade principale du bâtiment (donnant sur ce qui est aujourd'hui la place Raymond Duclos, ancien maire de Polionnay, en face du Marché Paysan). Mais, la population grandissant, il devient nécessaire de trouver de nouveaux locaux municipaux. Les locaux accueillent aujourd'hui l'espace culturel au rez-de-chaussée et la micro-crèche Babilou qui accueille 10 enfants de 2 mois et demi à 4 ans à l'étage.

22
maires se
succèdent et
façonnent la
commune depuis
1793.

C'est sur la maison Coche, construite en 1930 et actuelle mairie, que se porte le choix de l'équipe municipale en 2011. Un agrandissement est nécessaire afin d'accueillir les conseils municipaux et les mariages notamment. Les nouveaux locaux sont inaugurés le 10 octobre 2011. Le grand parc sera ensuite aménagé pour accueillir grands et petits dans un écrin de verdure.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus d'informations sur l'histoire de Polionnay, n'hésitez pas à vous référer au livre « Polionnay, histoires et mémoires » édité par la Maison de la Rencontre.

Les élections municipales

se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales (voir la page 5 du précédent POL'infos)





Balades et sentiers de Pollionnay



FEUILLET DÉTACHABLE

Fontrijole, La Tour-de-Salvany, Lentilly Balade n°10

- COTATION :**
*moyennement difficile
(itinéraire 2 : facile)*
- DURÉE :** 4h30
(hors arrêts)
itinéraire 2 : 2h30
- DISTANCE :** 16,4 km
itinéraire 2 : 9,4 km
- DÉNIVELÉ + :** 393 m

Se garer sur la plate-forme forestière au Col de Fontrijole.

Itinéraire 2 : se garer au niveau du circuit 'Radio Command Car' sur la D.70 (Route de Vaugneray), cote 443.

Départ : Prendre vers l'est le sentier (Chemin d'Orjala) qui monte jusqu'à la cote 566 ; y admirer la vue sur la plaine de Saône et les Alpes. Descendre plein sud, le sentier, par moment raide, qui mène jusqu'à la D.70 (cote 433). Contourner le circuit 'RCCL' par la gauche et descendre sur 500m pour rejoindre le PR (Promenade de Randonnée) ; la poursuivre sur 280m pour atteindre le Chemin du Haut Poirier. Suivre cette route, en passant le long du château du Poirier sur 1km.

1. Traverser la D7 et poursuivre par le Chemin du Bas Poirier sur 700m, puis emprunter l'Impasse sur

150m. Prendre le sentier qui évite la zone hippique par la gauche. Le suivre sur 800m jusqu'au ruisseau du Poirier. Le traverser et le suivre rive droite sur 300m. Traverser rive gauche et prendre, en face, le sentier sur 300m. A droite, prendre un sentier (descente et montée courtes mais raides) qui rejoint 550m plus loin une route forestière (cote 298). Prendre en face le Chemin de Jacquette (goudronné) sur 450m. Avant le petit pont, prendre à gauche le sentier qui longe le ruisseau du Cerf sur 770m.

Itinéraire 2 : traverser la D7, faire 100m sur le Chemin du Bas Poirier et prendre à gauche le Chemin du Bois Seigneur sur 600m ; poursuivre par un sentier sur 600m puis prendre à gauche sur 400m et rejoindre l'itinéraire 1

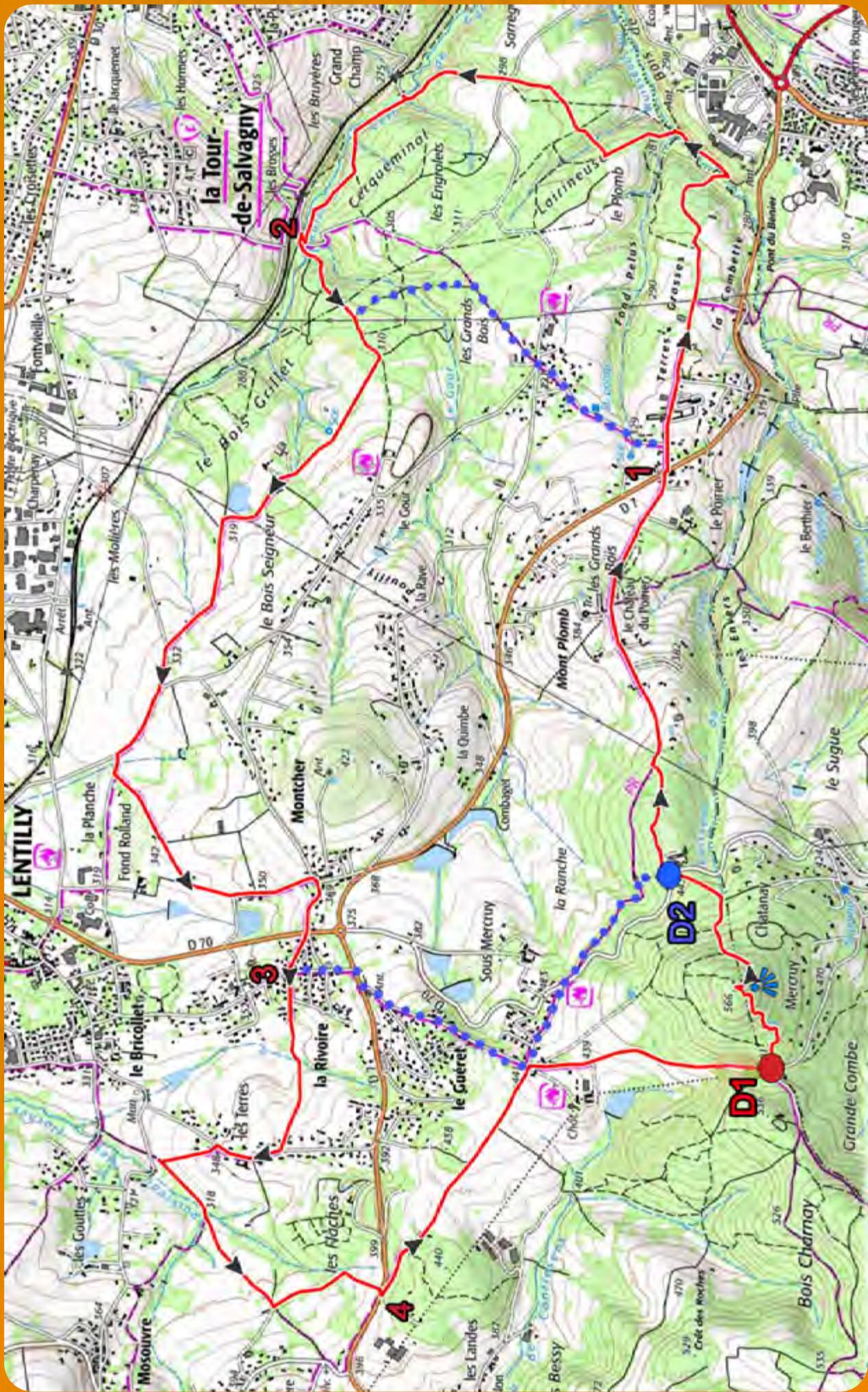
2. Arrivé à une route forestière, la suivre sur 50m, puis prendre 2 fois à gauche et remonter le sentier sur 600m pour atteindre la cote 310. Tourner à droite et faire 600m pour atteindre l'Impasse du Bois Seigneur. Longer l'étang et suivre la route sur 950m (cote 332) ; poursuivre par le Chemin du Bois Seigneur sur 500m. Tourner 2 fois à gauche pour prendre le Chemin des Vergers. Poursuivre jusqu'à la Croix et prendre à gauche le sentier qui mène (dans son prolongement) au Chemin de la Chaux. Le suivre sur 350m, puis le Chemin de Montcher, à gauche, pour rejoindre la D.70.

3. La traverser pour prendre en face, la rue de droite sur 170m.

Itinéraire 2 : remonter à gauche le Chemin des Chênes jusqu'à la D7 (Route de Sain Bel). Traverser et suivre la D7 sur 50m. Prendre à gauche le Chemin du Guéret (antenne), puis à gauche, remonter le Chemin de Mercruy sur 650m. Prendre à gauche le Chemin des Landes, pour atteindre et traverser la D70 (Route de Vaugneray). La remonter sur 80m pour prendre à gauche le PR et le remonter sur 550. Prendre à droite le sentier qui ramène au point de départ 2.

Prendre à gauche, le Chemin des Flaches, puis le sentier qui le prolonge sur 550m. Prendre à droite le Chemin des Terres et atteindre le hameau des Terres ; prendre la rue de gauche puis le sentier qui la prolonge. Au bout, tourner à gauche et rejoindre 750m plus loin un chemin agricole que l'on quitte par la gauche, immédiatement avant le virage, pour remonter un sentier sur 480m et atteindre la D7 (Route de Sain Bel).

4. Traverser la D7 et prendre en face le Chemin des Landes (goudronné en son début). Faire 1,1km et atteindre la cote 441. Prendre à gauche le Chemin de Mercruy jusqu'à la cote 439, puis remonter sur 750m le sentier qui amène au point de départ 1.



Fontrijole, La Tour-de-Salvany, Lentilly
Balade n°10

Les personnes souhaitant obtenir cette carte
en fichier numérique en feront la demande à
benoit.duvall@politionnay.fr

**Pompes Funèbres
des Monts du Lyonnais**
06 09 96 28 87
alan.alloin@wanadoo.fr

AGENCES
rue Chatelard Dru Lentilly
17, place du marché Vaugneray
Avenue de la poterie La Tour de Salvagny
AGENCE ET FUNERARIUM
20, AVENUE ED CRAPONNE 04 78 07 94 34
M ALLOIN 06 09 96 28 87 24H/24 ET 7/7

**CARRET SERVICES
CARRET ESPACES VERTS**
@mail : carret.espace.vert@wanadoo.fr
VAUGNERAY • 06 82 08 94 04

• SERVICE À LA PERSONNE
• ENTRETIEN DE JARDIN • TONTE
• TAILLE • DEBROUSSAILLAGE
• CRÉATION
• CRÉATION
• MAÇONNERIE DE JARDIN
• BASSINS
• PLANTATIONS
• ENGAZONNEMENT
• ARROSAGE INTÉGRÉ
• ENTRETIEN

50%
CRÉDIT
D'IMPÔT*

Agreement : N160009P0095060

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL uniquement accepté pour les services à la personne

NOUVELLE VISION
OPTICIEN DIPLOME

**SPÉCIALISTE
PROGRESSIFS
VERRES**

VOTRE 2^e PAIRE⁽¹⁾
À VOTRE VUE POUR 1€

NINA RICCI Christian Lacroix Ray-Ban OAKLEY
POLICE VOGUE ZEN Bonnie ELYDE
YOU'S MOLYNEUX Gens du Monde

1 place du 8 Mai 1945
VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 18 41

Sous le Cinéma - PARKING GRATUIT Du mardi au samedi : 9h/12h - 14h/19h

SOLUTION AUDITIVE, RECOMMANDÉE PAR NOS EXPERTS AUDITION CONSEIL

PHONAK

Votre essai est offert*
profitez-en,
Rencontrons-nous !



Le Bonheur est dans l'Oreille

CRAPONNE54 av. E. Millaud
04 72 66 16 73**CHARBONNIÈRES-LES-BAINS**Pôle médical
104 rte de Paris
04 81 65 44 30**LENTILLY**Espace Santé, 9 pl. de l'Europe
04 72 66 16 73**ST-DIDIER-AU-MT-D'OR**5 rue du Castellard
04 72 18 95 37**BRINDAS**15, place de Verdun
04 75 31 33 34

auditionconseil.fr | f

iml

Digital
Impression
Signalétique & Déco

04 78 19 16 16
www.iml-communication.fr
69850 Saint-Martin-en-Haut

revaly

recyclage des vallons du lyonnais

Vente de matériaux recyclés
(sable, pavéurs, gravier de décoration ...)
Livraison possible

**Les Aiguillons, Route de la Douane
69670 VAUGNERAY**

Tél : 04 78 45 94 47 / Fax : 04 78 45 96 62
www.revaly-recyclage.fr

École Michel Serres



Jeudi 16 octobre, toutes les classes ont participé à la traditionnelle grande lessive, dont le thème cette année était "Nuit et jour, réfléchir les lumières !"

Le soleil était au rendez-vous pour illuminer les productions des enfants

Les rencontres intergénérationnelles ont repris entre les élèves de MS/GS de la classe 3 et les résidents de l'EHPAD Jean Villard, accompagnés par Anne Monteil.

Nous avons eu une première séance le jeudi 16 octobre ayant pour thème : Halloween. Au programme, ateliers ensemble avec diverses techniques pour travailler la motricité fine de tous : découpage, collage, coloriage, déchirer du papier crépon, coller des gommettes etc. Nous avons pu produire des affiches : sorcière, citrouille, araignée... et même fabriquer de vrais Jack O' Lantern en vidant des citrouilles. Nous avons gardé les graines de courge pour les planter ensemble plus tard au printemps. Cette première prise de contact fut l'occasion d'échanges, d'entraide entre les enfants et les mamies et les papis. Un vrai succès ! La séance s'est terminée avec une chanson "La sorcière Grabouilla".

Nous avons pu nous rencontrer lors d'un second temps le jeudi 13 novembre pour continuer à créer du lien entre les générations. Au programme, jeux de ballon, danse de l'automne par les enfants et une belle histoire de Anne pour terminer la séance. Encore un agréable moment où rires et bavardages se sont entremêlés !

Les élèves ont participé à la grande lessive et à des ateliers Halloween avec les résidents de l'EHPAD.



Ombrière

Dans les travaux d'extension de l'école était prévue la construction d'une ombrière sur la cour des classes élémentaires.

Elle a été réalisée pendant les vacances de Toussaint ; elle couvre une surface de 321 m² qui permet donc aussi aux enfants de s'abriter de la pluie et

du soleil. Elle est composée de 168 modules d'une puissance totale de 64,68 Kwc (Kilo Watts crête = unité de mesure utilisée en énergie solaire).

La production sera partagée avec la résidence Jean Villard pendant les vacances d'été, ce qui diminuera les coûts que l'établissement doit supporter en matière de climatisation des locaux.



Parents délégués

Les parents délégués se mobilisent pour les enfants



Les parents délégués de l'école de Polionnay travaillent depuis l'an dernier sur la mise en place du projet de sensibilisation à la santé et à la sécurité des enfants.

CE PROJET SE DÉROULERA EN 2 PARTIES :

- **A l'école** : fin janvier avec l'intervention d'un consultant « harcèlement scolaire » pour les enfants de MS à CM2. Un médecin scolaire viendra parler « puberté » avec les CM1-CM2 et des interventions théâtre sur la thématique du harcèlement seront proposées pour les classes du CE2 au CM2.

- **Au village** : le samedi 31 janvier à 14h rdv à la Salle des Fêtes pour une après-midi de sensibilisation adressée aux enfants et aux parents. Au programme : des conférences harcèlement, respect du corps, cyberharcèlement, puberté. Des ateliers sophrologie pour apprendre à gérer ses émotions. Les pompiers formeront aux gestes des premiers secours, et des ateliers de dessins et jeux seront proposés. Une enquête à mener vous permettra de découvrir le mot magique et de repartir avec une récompense. Une buvette sera présente pour rendre cet événement encore plus chaleureux.

Clôture de cette journée à 18h00 par un spectacle de théâtre avec les scènes travaillées par les enfants à l'école.



Afin de financer ce beau projet, des actions de vente sont organisées depuis mi-octobre et jusqu'au 31 janvier pour récolter des fonds (à venir : vente de gâteaux le 23 janvier à l'école et buvette du 31 janvier).

L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Nous comptons sur la présence du plus grand nombre pour faire de cet événement une belle réussite et permettre aux enfants et parents de repartir bien informés.

infos pratiques

Laetitia Teuma
Présidente de l'association
des parents délégués de Polionnay
delegues.polionnay@gmail.com

NUITS DE LA LECTURE
21.01 → 25.01.2026

Médiathèque

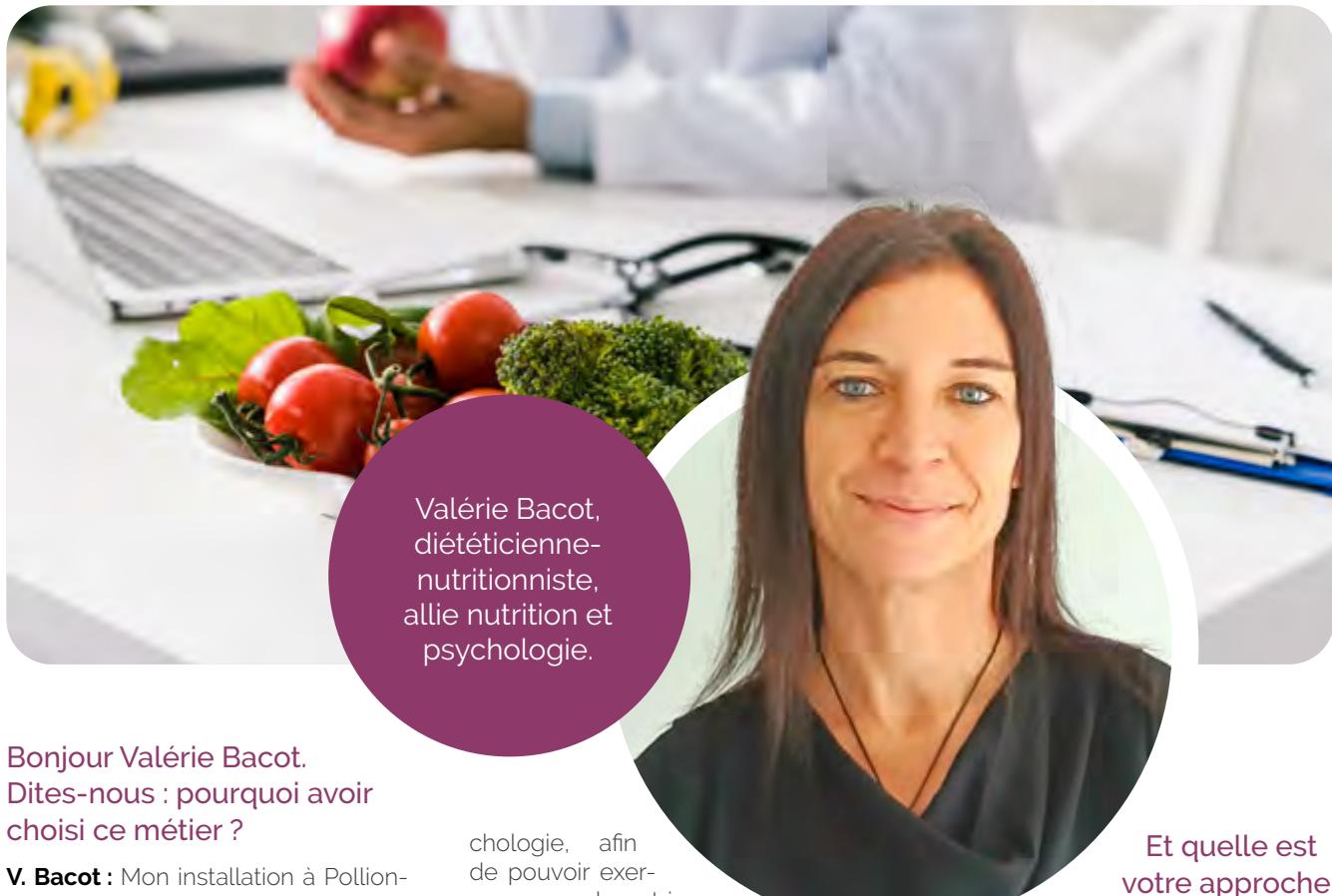
Les Nuits de la lecture reviennent pour leur 10^{ème} édition du 21 au 25 janvier sur le thème « Villes et campagnes » !

Comme chaque année, la médiathèque de Polionnay y participe, accompagnée des médiathèques de Vaugherray et de Sainte-Consorce, afin d'organiser un moment chaleureux et festif pour les enfants comme pour les adultes.

Sortez vos agendas ! RDV le samedi 24 janvier après-midi à Sainte-Consorce pour des ateliers créatifs et numériques, une rencontre, des jeux, des photos et de la bonne humeur... Toutes les informations sont à retrouver sur le site du réseau Médi@Val.

Nutritionniste : Valérie Bacot

Un nouveau métier pour la santé des Polionnois...



Bonjour Valérie Bacot.
Dites-nous : pourquoi avoir choisi ce métier ?

V. Bacot : Mon installation à Polionnay comme diététicienne-nutritionniste est avant tout l'aboutissement d'un parcours personnel et familial profondément tourné vers la santé. Depuis toujours, l'alimentation occupe une place centrale dans ma vie. Prendre soin de mes proches, apaiser des troubles, soutenir des moments difficiles ou améliorer l'énergie du quotidien : j'ai souvent vu combien une alimentation adaptée pouvait réellement changer les choses. C'est cette conviction – née dans ma famille et confirmée par tant d'expériences autour de moi – qui m'a naturellement conduite à me former en nutrition et à en faire mon métier.

Finalement, c'est très proche de la psychologie ?

V. Bacot : Oui, d'ailleurs, bien qu'installée aujourd'hui à Polionnay, je poursuis en plus une licence de psy-

chologie, afin de pouvoir exercer en psychonutrition. Depuis plusieurs années, j'enseigne par ailleurs la nutrition et l'hygiène alimentaire à des étudiants de « bachelor » dans une école internationale. Ces cours m'offrent un lien constant avec les avancées scientifiques et les exigences de la sécurité alimentaire.

Cette double approche me paraît essentielle : comprendre le corps, mais aussi les émotions, les habitudes et les comportements alimentaires permet d'aider les personnes de manière plus juste, plus complète et plus durable.

Je vis également dans un environnement où la santé est au cœur du quotidien : mon mari est interne en médecine interne, et plusieurs de nos enfants se dirigent eux aussi vers des études médicales. C'est une véritable passion qui anime notre parcours de vie.

Et quelle est votre approche de la nutrition ?

V. Bacot : Dans ma pratique, je souhaite proposer une approche vraiment singulière et personnalisée, basée sur les recommandations officielles mais allant bien au-delà : accompagner le poids, bien sûr, mais surtout agir sur l'inflammation, les pathologies chroniques, la digestion, l'énergie et redonner à chacun un mieux-être durable grâce au pouvoir de l'alimentation

Comment peut-on vous consulter ?

V. Bacot : Je suis actuellement sur Doctolib à « Valérie Bacot », mais la prise de rendez-vous est possible directement au **07 55 67 62 77**, ou via **psychonutritionniste@gmail.fr** pour se rencontrer soit au cabinet, soit en visioconférence, soit au domicile.

Amicale des Sapeurs Pompiers

Un ouvrage sur la mémoire de la caserne des Sapeurs-Pompiers de Sainte-Consorce a été rédigé par l'association « Les amis du patrimoine de Sainte-Consorce ». Vous pouvez commander ce livre directement à l'association.

Le 10 novembre nous avons organisé notre soirée aligot pour la 3^{ème} année consécutive. Ce fut une belle réussite : la salle était comble et tous nos convives affichaient un super sourire. L'aligot saucisse était suivi d'un dessert, alors que le groupe de musique Wheelbarrows a ambiancé toute la salle. Ils ont joué des variétés des années 60 à nos jours avec un talent certain ; ils ont mis le feu à la piste jusqu'à tard dans la nuit.

Des photos et vidéos sont disponibles sur notre page Instagram.

Un grand merci et on se dit à l'année prochaine, même lieu, même date ! Prenez RDV : **Salle des Fêtes de Sainte-Consorce le 10 novembre 2026.**

Le lendemain, le 11 novembre, nous avons participé aux cérémonies de commémoration de l'armistice aux monuments aux morts de Sainte-Consorce et Polionnay.

Le Samedi 22 janvier a eu lieu le cross d'entraînement départemental des Sapeurs-Pompiers. Plusieurs agents de la caserne ont performé ou participé à la sécurité de l'évènement. Sur la photo, de gauche à droite : Vincent, Isabelle, Martin, Florian, Tom, Lisa et Lucas. Félicitations à tous !

Le **Samedi 17 janvier** se déroulera notre traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, sainte patronne des Sapeurs-Pompiers. Ce moment important pour la vie de corps met à l'honneur les agents qui se sont particulièrement illustrés en 2025 :



on présente les nouvelles recrues, on promeut les avancements de grade, on décerne les médailles d'ancienneté, on révèle les compétences nouvelles validées etc...

C'est aussi l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, tant d'un point de vue opérationnel qu'associatif. En présence de nombreuses autorités, élus et officiers, la présence de la population consorcise et polionnoise défendue par notre caserne est essentielle afin de mieux comprendre le fonctionnement de ce service de secours et apprendre à connaître ceux qui donnent de leur temps pour aider les autres. La cérémonie est suivie d'un verre de l'amitié offert à tous. Alors n'hésitez pas à venir le **17 janvier à 18 h à la Salle des Fêtes de Sainte-Consorce** !

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont eu l'amabilité de nous accueillir lors de notre traditionnelle distribution de calendriers et qui ont participé, grâce à leur don, à financer notre association primordiale à la vie de corps. Votre don sert à organiser les événements qui animent votre caserne de village (bal du 14 juillet, aligot du 10 novembre, Sainte-Barbe..), à organiser les visites des écoles et crèches à la caserne, à payer les assurances de l'engagement SPV des agents, à soutenir l'as-



sociation ODP (Oeuvre Des Pupilles) qui vient en aide aux Sapeurs-Pompiers blessés ou handicapés suite à un accident, et soutenir leur famille lors de décès, notamment les enfants orphelins et les veufs/veuves.

Pour plus d'infos : www.mnspf.fr et www.pompiers.fr/oeuvre-des-pupilles

Suivez-nous sur Instagram !

INFOS PRATIQUES

Nicolas Fournel

06 80 30 90 06

nicolas.fournel@herve-thermique.com



@POMPIERS_SAINTE_CONSORCE

Association des Familles

Démarrons ensemble l'année 2026 ! C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons

- **Le dimanche 11 janvier** à partir de 15h à la Salle des Fêtes pour un après-midi Jeux.
- **Le vendredi 13 mars** à partir de 19h30 à la médiathèque pour une soirée Jeux.
- **Le dimanche 22 mars** à partir de 9h30 pour fêter l'arrivée du printemps en participant à Nettoyons la Nature.

Notre équipe est toujours prête à accueillir de nouveaux bénévoles pour participer à la dynamique de l'association et à la vie du village ! N'hésitez pas à nous rejoindre...

infos pratiques

Marie-Laure Gizolme

06 32 71 59 45

assoc.familles.polionnay@gmail.com



Armel

L'Association ARMEL organise, deux jours par mois, des ateliers pour la réalisation d'icônes selon les techniques traditionnelles.

Elle propose également, un samedi par mois, une journée plus particulièrement tournée vers les énergies, le magnétisme, à partir de différents outils, pour que chacun trouve ce qui correspond à son développement personnel et spirituel.

infos pratiques

Chantal Crotta

44 chemin des Landes – Polionnay

04 78 48 12 04 / 07 81 15 44 71

association.armel@gmail.com

Association Geneviève Dumont

Notre manifestation d'automne a commencé avec la Foire de Polionnay. Elle a été consacrée à la Céramique en tant qu'Art non utilitaire.

Céline Dodelin, Alphonse Papillons, Chantal Payet ont investi la maison et le jardin en proposant des installations en écho harmonieux avec les sculptures à caractère monumental de Geneviève Dumont. C'est la première fois que nous montrons des créations artistiques dans cette technique et nous nous en félicitons. La fréquentation était là.

Les 3 artistes, en plus de la qualité des œuvres qu'ils ont montrées, ont su par leur rayonnement personnel et leur générosité parler de leur recherche et répondre aux attentes des visiteurs. Cette exposition s'est enrichie de rencontres et ateliers. Céline Dodelin a conduit un atelier

à l'Ehpad Jean Villard, après la venue des résidents à La Remise pour voir son travail. Chantal Payet a reçu sur une journée les classes primaires de l'école de Polionnay, pour des visites commentées. Pour terminer, le 28 septembre, un atelier terre découverte, expériences, tout public, a été animé par Alphonse Papillons : moment à la fois ludique et sérieux qui a fait l'unanimité des participants.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre 2026 pour une nouvelle découverte.



infos pratiques

Jacqueline Pradelle

La remise, 25 avenue Marius

Guerpillon – Polionnay

04 78 48 17 90 / 06 48 03 57 75

associationgenevivedumont@orange.fr

genevivedumont.fr

Classes en 5

Une soirée magique
autour des arts du cirque –
Samedi 15 novembre 2025

Quelle merveilleuse soirée nous avons vécue sous le chapiteau des Classes en 5 ce samedi 15 novembre à Pollionnay !

La première partie du spectacle a mis à l'honneur les enfants de notre commune, accompagnés par les associations KaravanFoodForest et Circobulle. Petites pièces de théâtre, jeux de foulards, numéros d'assiettes tournantes... nos jeunes artistes ont brillé sur scène, mêlant enthousiasme et talent pour le plus grand plaisir du public.

Après ces représentations, chacun a pu se retrouver autour d'une délicieuse tartiflette préparée par les Classes, moment convivial qui a réchauffé les coeurs.

La soirée s'est poursuivie avec la deuxième partie du spectacle, assurée par la troupe Yack Stories.

Leur prestation aérienne, tour à tour poétique et impressionnante, a transporté le public grâce à des numéros autour du foulard puis du cerceau. Le tout était ponctué de scènes festives de cirque, créant une ambiance aussi joyeuse qu'envoutante.

Les Classes en 5 de Pollionnay donnent d'ores et déjà rendez-vous le 12 avril 2026 pour la passation du flambeau aux Classes en 6. Cette journée se conclura par le banquet final, auquel nous espérons vous voir très nombreux.

Un grand merci à toutes et tous pour votre présence et votre participation, qui ont fait de cette soirée un véritable succès !

infos pratiques

Audrey Janin-Thivos
Mairie, 113 rue des écoles –
POLLIONNAY
06 19 58 20 32
classes5.pollionnay@gmail.com



Association des 3 Hameaux

Lors de notre dernière assemblée générale, le 29 novembre 2025, nous avons « symboliquement » planté un arbuste en mémoire de nos voisins disparus sur la place des 3 Hameaux, avant d'officialiser au printemps la plantation définitive d'un arbre du souvenir.

POUR REVENIR À L'AGENDA

- Fête de la St Patrick : on vous donne rdv le 28 mars 2026 à partir de 20h à la Salle des Fêtes. Ambiance irlandaise, bar à bières, restauration et DJ. Réservation conseillée (à suivre sur Hello Asso)

- Fête des 3 Hameaux : elle aura lieu le samedi 30 mai 2026

infos pratiques

Cyril Jacouton
06 09 82 73 56
contact@fete3hameaux.fr
www.fete3hameaux.fr



Colline Théâtre

LES CHAISES – 28 FÉVRIER 2026

(Oui, cette date existe bel et bien. Nous l'avons vérifiée trois fois)

Chers spectateurs, le **samedi 28 février 2026**, nous jouerons *Les Chaises* d'après Ionesco. Pourquoi ce jour-là ? Parce que les chaises ont parlé. Elles ont voté. Elles ont exigé. Impossible de leur dire non : une chaise contrariée peut être... très assise sur ses positions.

AU PROGRAMME :

- des chaises,
- encore des chaises,

- Trois comédiens qui essaient de rester sérieux au milieu de tout ça,
- Et vous, indispensables, car sans vous, les chaises n'auraient personne à regarder.

Nous vous invitons donc à vous asseoir (c'est conseillé dans ce genre d'affaire) pour une soirée où l'absurde fera un signe de la main, l'émotion sera de passage, et la logique prendra un congé bien mérité. Venez nombreux : il paraît qu'une chaise vide devient nerveuse.

infos pratiques

Matthieu Aufort
 ☎ 06 52 73 21 61
 📩 contact.collinetheatre@gmail.com



Dig des monts

LE 11 AVRIL 2026 À POLLIONNAY EN JOURNÉE (HORAIRE PRÉCIS À VENIR)

Une journée entre femmes pratiquantes du VTT, pour évoluer et se faire plaisir en toute confiance !

Évènement sportif VTT spécial femmes autour de la pratique de l'enduro suivi d'une session shape dans les Monts du Lyonnais pour apprendre à créer et entretenir des sentiers de VTT à profil descendant. Évènement organisé par Cathy Naveaux, experte de la création de sentiers VTT durable et sponsorisé par la marque Orbea.

Inscriptions : contact@digdesmonts.fr

Instagram et Facebook :
[@dig_des_monts](https://www.instagram.com/dig_des_monts)

infos pratiques

Marc Dominici
 Mairie, 113 rue des Écoles – Pollionnay
 ☎ 07 86 15 37 11
 📩 mathias.beraud officiel@orange.fr
 📩 digdesmonts@gmail.com
 🌐 digdesmonts.fr



Le Poulpe

Championnat du monde de photo-vidéo sous-marine

Ce championnat, organisé par la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques, a regroupé 19 nations d'Europe, d'Asie et d'Amérique début octobre à L'Estartit en Catalogne.

Au sein de l'équipe de France, Yves Kapfer, membre du Poulpe, et son assistant Henri Fanton ont participés dans deux catégories : Documentaire sur le thème imposé, les îles Medes, et Clip 60 secondes. Ils se sont classés à la 7^{ème} place.



Pour visualiser le documentaire scanner le QR code.

infos pratiques

Yves Kapfer
 ☎ 06 87 29 97 69
 📩 lepoulpe1469@gmail.com
 🌐 <https://lepoulpe.vpdive.com>

École de musique



Soirée SLAM avec EURÊKA « le meilleur pour la fin », une parenthèse magique !

Le samedi 22 novembre 2025, nous vous avons donné rdv pour une belle découverte avec EURÊKA, artiste slameur et habitant de Polionnay depuis 3 ans.

L'expérience a commencé avec l'atelier création d'un slam à 17h : 16 participants de tous âges, découvrent, pour la plupart, l'histoire qui a conduit cet artiste au slam, les origines américaines de cette pratique par Marc Kelly Smith, professeur de littérature, dont l'ambition était de démocratiser la poésie dans les bars (1 poème déclamé, 1 bière offerte) et le succès que l'on connaît aujourd'hui.

En 1h30, nous découvrons la technique d'écriture du slam, l'art de manier les mots avec la phonétique, et sans nous en rendre compte, notre 1^{er} texte de slam est écrit, et EURÊKA nous propose un choix de ses musiques pour l'accompagner ! Une vraie satisfaction pour tous.

Le concert dessiné qui poursuit la soirée a transporté le public à travers ses textes et musiques composés



sur mesure, remplis d'émotions, de rebondissements et de surprises : chaque histoire se termine par un twist (retournement de situation surprenant) !

Nous sommes ravis d'avoir proposé cet évènement musical, une belle et riche découverte.

« La musique c'est mettre de l'harmonie dans le chaos »

Un grand merci à EURÊKA pour sa présence et sa prestation et au public qui nous a suivi sur cette proposition musicale.

Cette phrase de Goethe pour conclure ce moment inattendu et suspendu : « On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin »

Retrouvez Eurêka sur :
<https://eureka-officiel.com>

infos pratiques

Marie-Ange Marchand

06 83 36 84 30 / 04 78 48 17 79

ecole.musique.polionnay@gmail.com

m.musique-polionnay.com

Agenda

Atelier Voix : on renouvelle avec plaisir !

RDV samedi 7 mars 2026 à partir de 13h30, lieu à définir ultérieurement

Nous communiquerons pour les inscriptions début 2026 : places limitées à 35 personnes maximum.

Concert inter-chorale : au printemps 2026, la chorale de l'école de Polionnay et sa cheffe de chœur, Flore Bicalho, invite les chorales de Ste-Consorce et de St-Germain-Nuelles. L'église de Polionnay devrait en être le lieu d'accueil, nous vous le confirmerons dans les meilleurs délais, ainsi que la date.

Concert de fin de saison : Fête de l'école de musique !!!

Vendredi 19 juin 2026 à partir de 19h30.

Venez soutenir tous nos élèves ! Un rituel désormais, vous découvrirez le chant de l'atelier Chant & Voix et la création de l'écriture du Slam ! A noter immédiatement dans vos agendas !

A très vite

EURÊKA
LE MEILLEUR POUR LA FIN

ÉCOLE DE MUSIQUE

Karavane Food Forest

Stages artistiques : une année pleine d'aventures pour les jeunes du village !

Les vacances seront placées sous le signe de l'imaginaire et de l'aventure ! Du **16 au 20 février**, les enfants dès **7/8 ans** embarqueront pour un incroyable voyage avec le stage "**Le tour du monde en 80 jours**". Cinq jours pour découvrir de nouveaux horizons, créer, jouer, imaginer... et vivre une épopée théâtrale haute en couleurs !

À **Pâques**, du **13 au 17 avril**, les jeunes retrouveront leurs épées et leur panache dans "**L'École des Mousquetaires – Mission : Sauver le collier**". Même horaire, même tranche d'âge, mais une toute nou-



velle intrigue où courage, esprit d'équipe et aventures héroïques seront au rendez-vous.

L'été, quant à lui, se prépare déjà avec enthousiasme. Le **Karavan'Es-**

tival 2026 accueillera cette année le spectacle "**Shijian, la princesse et le temps**", qui a déjà conquis près de **1000 spectateurs**. Pour monter cette grande production, des **stages de préparation** seront proposés aux enfants, ados et adultes durant les deux premières semaines des vacances d'été : du **6 au 10 juillet** puis du **13 au 17 juillet**, de **8h30 à 17h30**, suivis des répétitions générales avant les représentations des **17 et 18 juillet 2026**.

Une belle année artistique en perspective pour notre village !

infos pratiques

Pascal Moret
06 77 30 55 65
karavanefoodforest@gmail.com
www.karavanefoodforest.com

Place aux emplois

Vous souhaitez vous investir dans une structure professionnalisée au service de l'emploi local ?

À Polionnay, « PLACE aux EMPLOIS Grand Ouest Lyonnais » recherche des bénévoles !

« PLACE aux EMPLOIS » a pour objectif de développer l'emploi de proximité dans l'Ouest Lyonnais en recensant les offres d'emplois des entreprises locales.

Nous les rapprochons des profils des candidats de Polionnay, que nous accompagnons concrètement dans leurs recherches, avec des outils et des formations personnalisés.

Vous aurez pour rôle de rencontrer régulièrement des candidats à l'emploi au cours de permanences hebdomadaires et de les accompagner dans leurs recherches.

infos pratiques

Permanence tous les Jeudis de 9h00 à 11h00, dans les locaux de la Médiathèque Municipale
35, route de la Croix du Ban
69290 POLLIONNAY
04 78 48 14 69
aux heures de permanence
polionnay@placeauxemplois.org
<https://www.placeauxemplois.org>



Un p'tit bol d'herbe



Nous avons fini de lasurer toutes les cabanes, nous avons changé trois cuves qui fuyaient et acheté une table avec des bancs pour se retrouver et partager un moment convivial.

Les légumes d'hiver, choux, poireaux, mâche, épinards ont remplacé les légumes d'été. Nous avons planté de la moutarde blanche sur une parcelle dont une partie n'était pas cultivée :

Avantages des engrais verts : ils améliorent la qualité et la structure du sol, attirent de nombreux insectes, pollinisateurs et autres auxiliaires du jardinier. Ils couvrent le sol, empêchant les mauvaises herbes de s'installer : un sacré gain de temps et de travail pour le jardinier !

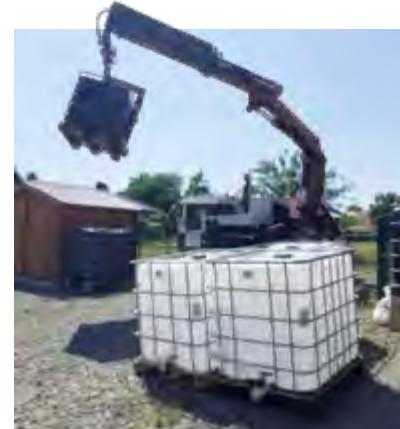
La technique des engrais verts est associée à la rotation des cultures. Divisez votre potager en 4 carrés et tous les ans faites varier les cultures, un carré reste réservé aux engrais verts. Cela permet de laisser la terre se reposer.

Cela permettra également de ne pas avoir d'ambroisie sur les parcelles qui ne sont pas complètement cultivées.

Nous aurons 2 parcelles disponibles à partir du mois de janvier 2026 qui pourront éventuellement être partagées. N'hésitez pas à nous contacter.

infos pratiques

Pascale Chaninel
06 86 40 04 93
boldherbe.polionnay@gmail.com



Sou des Ecoles

Le vent, le froid, la neige, les jours trop courts... et la Magie du Sou !



Pour égayer l'hiver, vous pouvez compter sur l'équipe du Sou qui a préparé de quoi vous réchauffer en attendant Noël.

Cela commence par les calendriers de l'Avent remplis de bons chocolats fabriqués par Matthieu Duvillard puis par une vente de produits qui sont venus agrémenter vos repas de fêtes (saumon, huîtres, chocolats et sapins). Les parents de l'école ont également pu se procurer de beaux tabliers avec des dessins réalisés par leurs enfants. De quoi s'équiper pour confectionner la bûche !

Pour celles et ceux qui n'étaient pas encore comblés, ils ont pu écrire au Père Noël pour commander les plus beaux cadeaux. Le Sou a mis à disposition une belle boîte aux lettres devant l'école pour envoyer tous vos petits mots au Père Noël. Les maîtres et les maîtresses en ont également profité pour envoyer leur liste. La boîte aux lettres s'est vite remplie, petits et grands espéraient être gâtés cette année !

Enfin, pour se mettre dans l'ambiance des fêtes, l'équipe du Sou a organisé sa « Magie de Noël » ! Cette année, les enfants ont pu fabriquer de belles décos pour embellir le sapin. Ils se sont émerveillés en écoutant de belles histoires ou en rencontrant leur mascotte préférée et ils ont

pu faire des balades à poney dans le village. Pendant ce temps, les grands se sont régalaés avec le bar à huîtres et une bonne tartiflette. Pour clore cette journée magique, tout le monde s'est rassemblé pour dire au revoir au Père Noël qui, cette année encore, avait fait le déplacement en calèche ! Tout le monde était prêt pour Noël après cette belle journée !

L'équipe du Sou tient à remercier tous les volontaires qui se sont impliqués pour faire de cette journée une réussite ! À bientôt pour de nouvelles animations !

infos pratiques

Émilie Dimus

06 98 81 31 51

sou.pollionnay@gmail.com



Plomberie-Chauffage

Sanitaire - Zinguerie
Dépannage - Adoucisseur
Salle de bains clé en main
Pompe à chaleur - Chaudière

06 60 91 16 68

69280 Sainte Consorce - ZA du Clapeloup

S.A.S. **PAYET-BURIN** TRAVAUX DE VIDANGE

Depuis 1956 à TOUSSIEU
Nouvelle agence sur VAUGNERAY

*Activités : tous travaux de vidange : lavaage
égouts & canalisations, nettoyage cuves à
mazout, fosses, décanteurs, inspections caméra,
bac à graisses, etc.*



Mail : contact@payetburin.fr
Devis gratuit

DELORME CONCEPT tp

Confiez-nous votre assainissement autonome !

Z.A - 10, rue des 2 Vallées
VAUGNERAY

delormeconcepttp@gmail.com www.delorme-concept-tp.com

Tél : 04 72 30 54 71

Un travail de qualité
pour une meilleure rentabilité



**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
SANITAIRE • POMPE À CHALEUR
PANNEAU SOLAIRE
CHAUDIÈRE À GRANULÉS BOIS**

NEUF & RÉNOVATION

247 rue du Mas de Valencieu • **POLLIONNAY**

ENTREPRISE
QUALIFIÉE



Tél. 04 78 48 12 48

beaupellet@orange.fr
chauffage-beaupellet.com



Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais

INSTAURATION DE LA TEOM ET AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE

La CCVL répond à vos questions :

« Pourquoi ne pratiquez-vous pas une tarification selon le poids des déchets produits ? Ce serait plus juste. »

« La CCVL a bien étudié en 2022 la possibilité d'instaurer une facturation incitative afin de déterminer si celle-ci constituait une bonne solution pour le territoire. Cette étude a conclu que les économies engendrées par l'instauration d'une tarification incitative ne viendraient pas contrebalancer les nouvelles charges induites par ce mode de facturation.

Ceci est dû à :

- un coût de traitement des ordures ménagères assez bas conjugué à une production d'ordures ménagères déjà basse (180 kg par habitant et par an) qui dégage peu de marge de progression,
- une moindre économie au regard des investissements à engager (évalués par le bureau d'études entre 1,15 et 1,19 million d'euros). En conclusion, le passage en tarification incitative ne s'avérait pas être le plus adapté pour le territoire de la CCVL. »

« Comment se fait-il que certains habitants paient plus cher avec la TEOM qu'avec la REOM pour le même service ? »

« Le montant de la TEOM se fonde sur la valeur locative de la propriété foncière (calculée et mise à jour annuellement par les services fiscaux

de l'État) et sur le taux de la taxe (voté chaque année par le Conseil communautaire). De plus, le taux de la TEOM ne tient pas compte du nombre de personnes au foyer ou de la taille du bac utilisé. Votre contribution au financement du service des déchets est désormais fondée sur la valeur de votre patrimoine : ceux qui ont un patrimoine plus élevé payent plus que ceux qui ont un patrimoine moins élevé*. Selon nos estimations, 40 % des foyers fiscaux payent moins de TEOM qu'ils ne payaient de REOM. »

« Pourquoi la composition de notre foyer n'est-elle pas prise en compte ? Après tout, à deux, nous produisons moins de déchets qu'une famille de quatre personnes ! »

« Le nombre de personnes présentes au foyer n'est pas pris en compte dans le calcul du montant de la TEOM. Mais si vous habitez une maison, il est probable que vous utilisez davantage les services de la déchèterie pour vos déchets verts ou pour vos déchets de travaux. Or, les coûts liés à la déchèterie sont également financés par la TEOM. »

« Nous habitons à plus de 200 mètres d'un point de collecte et bénéficiions d'un abattement de la REOM. Pourquoi cet abattement n'est-il plus possible ? »

« Cette mesure de réduction du montant facturé était rendue possible par le fait que chaque collectivité assujettie à la REOM devait établir son propre barème. En instaurant la TEOM, dont le mode de calcul est prévu par le Code Général des Im-

pôts, la CCVL ne dispose pas de la possibilité d'introduire un tarif minoré pour les habitants éloignés du point de collecte. »

« Vous nous dites que certaines personnes ne payaient pas la REOM parce qu'elles ne s'étaient pas signalées auprès de vous. Vos services ne pouvaient-ils pas retrouver ces personnes pour leur faire payer la redevance ? »

« La REOM repose sur un système déclaratif ; l'occupant d'un logement ou d'un local professionnel devait se faire connaître auprès de la CCVL pour y être assujetti en précisant le nombre de personnes présentes au foyer ce qui conditionnait le nombre de parts payées et le montant de la REOM. La CCVL ne disposait d'aucune autre source, ni via les recensements ni via le service des Impôts pour identifier les nouveaux habitants ou entreprises installés sur le territoire. De plus, ces dernières années, le territoire de la CCVL a beaucoup évolué : le nombre d'habitants a fortement augmenté du fait de son attractivité, l'habitat collectif s'est développé et le nombre de locataires a augmenté. Aussi, malgré les efforts déployés par la CCVL, il était devenu impossible de suivre les mouvements de population aussi finement que le barème de REOM l'exigeait. Cette difficulté ne tient pas spécifiquement aux services de la CCVL mais concerne toutes les collectivités en REOM. Au niveau national, plus de 92 % de la population est assujettie à la TEOM, la REOM étant réservée aux territoires les plus ruraux qui comptent un habitat quasi exclusivement pavillonnaire présentant une faible rotation. »

* Précision (ajoutée par la commune) : attention, la valeur locative d'un bien (appartement, immeuble, maison...) est fixée à sa déclaration aux services fiscaux. Elle est révisée lorsque des travaux sont effectués. Mais il n'y a pas eu de véritable remise à plat des valeurs locatives depuis des décennies pour certains locaux. Des grandes disparités peuvent donc parfois être constatées. La CCVL n'a aucune prise là-dessus.

Augmentation de la part communale de la taxe foncière

Votre avis de taxe foncière indique un petit pourcentage d'augmentation de la part « commune » : il ne s'agit pas d'une augmentation du taux fixé par le conseil municipal (qui n'a pas évolué depuis 2014) mais de l'évolution de la valeur locative, décidée par l'Etat pour 2025.

LA CCVL A SON APPLICATION !

CCVL &MOI

**100% UTILE
100% GRATUITE**

**INFOS, SERVICES
ET DÉMARCHE
DANS VOTRE POCHE !**



Pour bien composter, il faut savoir quoi déposer !

EN PETITS MORCEAUX, SANS MODÉRATION	EN PETITES QUANTITÉS, BIEN RÉPARTIES	JAMAIS
<ul style="list-style-type: none"> Fruits, légumes Marc de café Sachets de thé (sans agrafe) Feuilles, plantes séchées Coquilles d'œufs écrasées 	<ul style="list-style-type: none"> Ail Oignon Pâtes Riz Semoule Agrumes 	<ul style="list-style-type: none"> Poisson, viande Vaisselle et plastiques dits « compostables » Os et coquillages Pain Viennoiseries Couches, litières Excréments Tonte de pelouse

Vous résidez en habitat collectif de centre-bourg ou dans un logement pavillonnaire avec un jardin de petite taille ? Un site de compostage a peut-être été installé près de chez vous !

En effet, ces deux types d'habitat ont été visés prioritairement pour le déploiement des composteurs, en concertation avec les communes. Objectif de cette action amorcée il y a déjà plusieurs années par la CCVL, dans le cadre du Plan local de prévention des déchets : permettre aux habitants de composter facilement leurs biodéchets s'ils le souhaitent.

UN GESTE ÉCOLOGIQUE...

En compostant les déchets alimentaires, vous pouvez réduire de 30 % le volume de votre poubelle à ordures ménagères ! Cela signifie moins de déchets produits donc, moins de matière à transporter et à incinérer - et moins de CO₂ émis. De plus, le compost « mûr » est un engrais 100 % naturel, proche du terreau et très efficace, utile aussi bien au jardin qu'au potager, sur une jardinière de balcon ou dans les espaces verts d'une commune. Bonne diffusion des nutriments, enrichissement du sol, meilleure retenue de l'eau... le compost fait du bien aux plantes et à la terre !

... ET ÉCONOMIQUE

Utiliser du compost dans un jardin permet de réduire drastiquement (voire d'éviter totalement) le recours à des produits chimiques du commerce. C'est un cercle vertueux : les biodéchets produits par les habitants se transforment en compost qui, une fois mûr, peut être récupéré gratuitement sur simple demande à la CCVL. Plus généralement, le compostage permet de maîtriser le coût de collecte et de traitement des ordures ménagères puisque les biodéchets sont traités sur place à coût quasi nul.

infos pratiques

Vous souhaitez récupérer du compost pour vos plantations ?

Contactez la CCVL :

04 78 57 83 80

environnement@ccvl.fr

Pour trouver le composteur le plus proche de vous, vous pouvez :

Consulter la carte interactive disponible sur le site de la CCVL :

www.ccvl.fr/carte-interactive

Télécharger l'appli Guide du tri :

<https://citeo.guidedutri.fr>



**TAP FACTORY À
L'INTERVALLE LE SAMEDI
24 JANVIER 2026 !**

Tap Factory, c'est un savant mélange de danse, de percussions, d'acrobates et de comédie, mené tambour battant par une troupe d'artistes qui a conquis le public du monde entier avec plus de 800 représentations sur les 5 continents.



Un grand spectacle tout public et familial !

Depuis 2013, sous la direction de Vincent Pausanias, ce spectacle chaplinesque et moderne associe des performances incroyables, des rythmes entraînants, une énergie positive et de la poésie, le tout lié par un grand sens de la comédie et de l'humour, et porté par un casting de haut vol, composé de performers pluridisciplinaires tels que des acrobates, des danseurs et des musiciens.

Tap Factory est un grand show, rapide, drôle, puissant, étonnant... du pur plaisir pour toute la famille !

« Claquetttes, danse de rue, acrobatie, rire... et, par-dessus tout, de la musique et des percussions à vous assommer de surprise, à vous couper le souffle. » La Nouvelle République

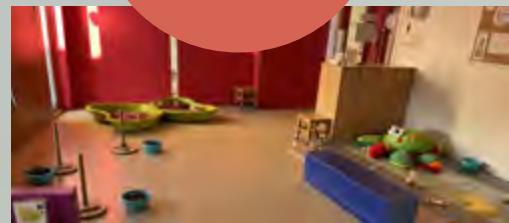
Tarif : 26 € (plein) / 16 € (réduit)

Durée : 1h25 / Placement libre / Assis



Espace de vie sociale *La Farandole des Vallons*

Réouverture
de l'EVS « la
Farandole des
Vallons »



L'Espace de vie sociale « la Farandole des Vallons », situé dans les locaux du Relais Petite Enfance le Monde de Zebulon à Vaugneray a repris du service depuis le 2 octobre 2025, avec l'arrivée de sa nouvelle animatrice Clémence Thizy.

Pour rappel, un espace de vie social est un lieu de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. C'est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Cet espace est ouvert à tous les habitants des communes de la CCVL et propose des animations, des temps d'accueil mais également un accompagnement dans la mise en place de projets collectifs ou d'intérêt général. L'adhésion à la Farandole est gratuite et vous permettra de participer aux activités proposées, de créer

des liens avec des personnes qui habitent près de chez vous, mais aussi de pouvoir co-créer avec d'autres personnes des projets communs (sorties, cafés, ateliers, partages de compétences, trocs...).

La Farandole des Vallons, invitée par l'association des parents d'élèves de Polionnay, sera présente sur l'après-midi lors du Forum « santé - sécurité des enfants et adolescents » qui se tiendra dans la salle des fêtes de Polionnay le samedi 31 janvier 2026.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ce jour-là, ou à nous rejoindre les jeudis après-midi lors des temps parent-enfant qui se tiennent de 15h à 18h dans les locaux au 18 bis chemin du stade à Vaugneray !

INFOS PRATIQUES

Clémence THIZY

06 60 93 36 05

evs.lafarandoledesvallons@gmail.com

La Val' Lyonnaise

Encore une bien belle édition

Le dimanche 19 octobre dernier s'est déroulée la 23^{ème} édition de La Val'Lyonnaise (organisée avec le soutien de la CCVL et de ses communes et grâce à près de 150 bénévoles) à laquelle 940 coureurs se sont inscrits sur les parcours de 11 km, 20 km et 28 km, cette année encore animés par des groupes musicaux jusqu'à l'arrivée.

En complément, 241 enfants âgés de 3 à 13 ans étaient inscrits aux courses gratuites qui leur étaient réservées et 162 randonneurs ont arpenté les beaux chemins de nos vallons.

Ce sont ainsi 780 repas qui ont été servis lors de la pasta-party qui conclut traditionnellement cette belle journée au cours de laquelle le beau temps était, encore une fois, de la partie.

PARTICIPER À LA VAL'LYONNAISE, C'EST FAIRE ŒUVRE UTILE

Cette année, La Val'Lyonnaise a reversé 1 € par inscription (coureurs et randonneurs), ce qui a permis de remettre un chèque de 1088 € aux Lutins du R3, association polionnoise d'intérêt général qui aide les enfants atteints de cancers pédiatriques et de leucémies, ainsi que leurs familles et les soignants qui les entourent.

La 23^{ème} Val'Lyonnaise réunit coureurs, enfants et randonneurs et soutient une association.



Des représentants des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) étaient également présents pour prodiguer leurs conseils et répondre aux nombreuses questions des personnes présentes.

TROIS INNOVATIONS CETTE ANNÉE

Tout d'abord, signe de reconnaissance de la qualité de notre événement, La Val'Lyonnaise était au programme du Challenge Athlé Nature du Rhône, lequel regroupe 14 trails répartis sur l'ensemble du département de septembre 2025 à juin 2026.

Ensuite, une initiation gratuite à la course d'orientation était proposée aux grands et aux petits grâce à la contribution de Robin Garnier (ASUL Sport Nature) ; ce fut un vif succès

puisque plus de 800 parcours ont été accomplis le samedi après-midi et le dimanche matin.

Enfin, l'Office de Tourisme « Destination Monts du Lyonnais » était représenté afin de promouvoir les beautés et les richesses de notre territoire auprès des participants et de leurs accompagnants.

ET À POLLIONNAY ?

La fanfare Brind'zik de Brindas a encouragé les coureurs lors de leur passage sur la place des 3 Hameaux de La Rapaudière, le groupe pop-rock BIND BAND a animé le ravitaillement situé devant la salle Lionel Daudet alors que la batucada La boîte à Meuh ! motivait les participants lors de leur passage au col de La Luère.



La Val'Lyonnaise
Courses nature pour tous



Jean Villard

Repas partagés intergénérationnels

« Les organisateurs sont heureux que ce projet qui leur tenait à cœur voit enfin le jour depuis ce mois de novembre 2025 : la municipalité et la Résidence Jean Villard renforcent leur partenariat avec ce souhait de « repas partagés intergénérationnels ».

L'idée est simple, l'école Michel Serres et la Résidence sont toutes proches et ont déjà des liens forts, qui bénéficient à tous. Et si on allait encore plus loin ? On réfléchit à ce qui nous rassemble et ce que chacun peut apprécier le plus, quel que soit son âge. Et on trouve en toute logique : c'est partager un moment de plaisir dans la convivialité.

Et si, « comme à la maison », on s'invitait à déjeuner ?

C'est parti pour l'organisation, pas si simple, mais la motivation est forte.



Ainsi, on décide d'un repas partagé, une fois par mois, alternativement dans la salle multi-activités sous la cantine et dans la salle d'animation de la Résidence, entre 5 élèves, 5 personnes âgées dont 3 habitants à l'EHPAD et 2 à domicile également bénéficiaires du Centre de Ressources Territorial de Jean Villard, accompagnées des élues et animatrices référentes.

Une fois l'annonce du projet faite auprès des enseignants de l'école, c'est Christophe Vigne qui se déclare partant avec sa classe de CE2 (enfants âgés de 8 ans). Et ce sont 19 élèves sur 24 qui lèvent le doigt pour signifier qu'ils étaient prêts à partager cette nouvelle forme d'échanges. Sur le temps de la pause méridienne, Adixia, Cézanne, Mia, Arthur et Gabin se sont vite employés à rédiger des menus pour que ce soit une vraie

table de fête. De leur côté, les volontaires Jeannine, Christine, Paulette, Nicole et Gabrielle confectionnent des feuilletés en apéritif, le matin du repas prévu le 6 novembre 2025.

Et c'est un vrai plaisir de se retrouver autour d'une table joliment décorée, faire connaissance et discuter en savourant l'apéritif, puis un repas succulent. Cerise sur le gâteau, au dessert (du cake aux pépites de chocolat), les enfants ont préparé deux petits sketchs humoristiques qu'ils interprètent avec brio.

Chacun est reparti repu et avec le sourire, en se disant vivement la prochaine fois le 11 décembre 2025.

Pas de doute, ce projet ne fait que commencer. Nous remercions l'ensemble des participants et professionnels, en particulier les cuisiniers de chaque établissement ! »

Sipag

Atelier « Conduite, Sécurité & Autonomie » ouvert à tous les séniors de + de 60 ans des 13 communes du SIPAG dont les séniors de Polionnay qui aura lieu, en 2026, à Charbonnières-les-bains :

Ouverture des inscriptions uniquement en ligne sur le site internet du SIPAG : www.lesipag.org, le Lundi 12 janvier à 13h30.



Ateliers CONDUITE, SÉCURITÉ & AUTONOMIE

LE SIPAG VOUS PROPOSE UN ATELIER REVISITÉ AVEC UN PARTENAIRE QUALIFIÉ

- Rassurez-vous sur vos capacités en matière de conduite
- Entretenez votre vigilance et réadaptez votre comportement
- Remettez vos connaissances à niveau

À partir du 6 mars 2026 OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : JANVIER 2026

Charbonnières-les-Bains	salle du rez-de-chaussée de la Mairie 2 place de l'Eglise
VENDREDI 6 MARS 2026	
VENDREDI 13 MARS 2026	
VENDREDI 20 MARS 2026	
VENDREDI 27 MARS 2026	
VENDREDI 3 AVRIL 2026	

VENDREDI 6 MARS 2026 de 9h30 à 12h00
 VENDREDI 13 MARS 2026 de 9h30 à 12h00
 VENDREDI 20 MARS 2026 de 9h30 à 12h00
 VENDREDI 27 MARS 2026 de 9h30 à 12h00
 VENDREDI 3 AVRIL 2026 de 9h30 à 11h00

L'AUDIT DE CONDUITE :
 Il s'agit d'une mise en pratique, en situation au volant. Vous serez accompagné(e) d'un moniteur qui vous conseillera pour améliorer votre conduite.
 Les dates et horaires des audits de conduite seront directement convenus avec le moniteur.

70€

4 SÉANCES DE 2h30,
 1 séance de 1h30
 • 2 AUDITS DE CONDUITE



Auto Ecole CONDUITE PLUS



PERMANENCES LOCALES

À Vaugneray

Tous les 3e mardis du mois de 9h30 à 16h
France Services Vaugneray, 5 place du marché
69670 Vaugneray

Sur rendez-vous
04 37 48 25 90
www.alte69.org



Membre du réseau national France Rénov',
l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) est financée par :



DES CONSEILS INDÉPENDANTS ET PERSONNALISÉS SUR L'ÉNERGIE

Rénovation, construction, aides financières,
énergies renouvelables, isolation, système de chauffage...

Espace France Service

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les conseillers France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches au quotidien.

POUR QUE MON DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE, J'AI BESOIN :

• Il vous est demandé de venir avec vos identifiants et mots de passe mais également tous les

justificatifs nécessaires en votre possession pour les dossiers à traiter.

- Il est possible de créer avec votre accord une adresse mail ou également un compte France Connect via Ameli (CPAM), les impôts, la MSA etc...
- Sans ces informations, les conseillers ne peuvent pas vous accompagner correctement et accéder aux différentes plateformes.

NOS PERMANENCES

- Armée de Terre (CIRFA Lyon) : 4^{ème} jeudi du mois : 12h-17h / Sur RDV
- Avocat : Un mercredi/mois : 14h-17h / Sans RDV
- CARSAT - Assurance maladie : Les mardis : 9h-16h / Sur RDV
- Conciliateur de justice : Un mercredi/mois : 14h-16h30 / Sur RDV
- Conseiller en Evolution Professionnelle : 2^{ème} jeudi et deux derniers samedis du mois / Sur RDV

- Conseiller numérique de la CCVL : Ateliers de groupe ou entretiens individuels / Sur RDV
- Médiation familiale - CFM : Les vendredis / Sur RDV
- Mission Locale : 4^{ème} jeudi du mois : 9h-12h / Sur RDV
- Place aux emplois : Les lundis : 15h-17h
Les mercredis : 9h30-11h30 / Sans RDV
- SPIP : 1^{er} jeudi du mois : 9h-12h / Sur RDV

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	FERMÉ	14h30 - 17h30
Mardi	9h - 12h	14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h	14h - 17h30
Jeudi	9h - 12h	14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	FERMÉ

Espace France Services
5 place du Marché
69670 VAUGNERAY

Face à la médiathèque dans les locaux de l'Agence Postale Communale

efs@vaugneray.com

04 87 24 28 34





Calendrier des manifestations



JANVIER

11 janvier
CERCLE AGRICOLE Assemblée générale et galette des rois
10H00 - Cercle Agricole

11 janvier
ASSOCIATION DES FAMILLES
Après-midi jeux
14h00 - Salle des Fêtes

17 janvier
MUNICIPALITÉ
Vœux du Maire
11h30 - Salle des Fêtes

24 janvier
CERCLE AGRICOLE
Banquet de la St Vincent
12h00 - Vaugneray

24 janvier
LES CAVALIERS DE POLLIONNAY
Soirée western avec repas
19h00 - Salle des Fêtes

31 janvier
PARENTS DÉLÉGUÉS
Forum santé et sécurité pour nos enfants
14h00 - Salle des Fêtes

FÉVRIER

8 février
CERCLE AGRICOLE
Matinée huîtres/saumon
9h00 - Cercle Agricole

12 février
LES AMIS DU TILLEUL
Repas
12h00 - Salle des Fêtes

16 au 20 février
KARAVANE FOOD FOREST
Stage "Le tour du monde en 80 jours"

21 février
LES LUTINS DU R3 ET D'AILLEURS
Loto
13h30 - Salle des Fêtes

28 février
COLLINE THÉÂTRE
Les Chaises
20h30 - Salle des Fêtes

MARS

1^{er} mars
SOCIÉTÉ DE CHASSE
Vente et dégustation de boudins et sabodets
8h00 - Salle des Fêtes

7 mars
ASSOCIATION GENEVIÈVE DUMONT
Assemblée Générale
9h00 - Salle du Partage

7 mars
ÉCOLE DE MUSIQUE
Atelier voix
13h30 - Lieu à déterminer

7 mars
CMJ
Séance Cinéma
18h00 - Salle des Fêtes

8 mars
MAISON DE LA RENCONTRE
Après-midi dansante
14h00 - Salle des Fêtes

13 mars
ASSOCIATION DES FAMILLES
Soirée Jeux
18h00 - Médiathèque

15 mars
MUNICIPALITÉ
Élection municipale 1^{er} tour
8h00 à 18h00 - Salle des Fêtes et Salle Multi-Activités

22 mars
MUNICIPALITÉ
Élection municipale 2^{ème} tour
8h00 à 18h00 - Salle des Fêtes et Salle Multi-Activités

28 mars
LES 3 HAMEAUX
Soirée St Patrick
19h00 - Salle des Fêtes

AVRIL

6 avril
BOULE DES PINS
Coupe le Pollionnay / Coupe Morel Bernard
Journée - Stade Jean Benoit Morel

12 avril
CLASSES EN 5
Passation du Flambeau aux classes en 6 + Banquet
Journée - Salle des Fêtes

13 au 17 avril
KARAVANE FOOD FOREST
Stage "L'école des mousquetaires - Mission sauver le collier"

16 avril
LES AMIS DU TILLEUL
Assemblée Générale
10h00 - Salle des Fêtes

19 avril
ÉCOLE DE MUSIQUE
Concert inter-chorale
Lieu et heure à déterminer

25 avril
MUNICIPALITÉ
Repas des Anciens
12h00 - Salle des Fêtes